GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

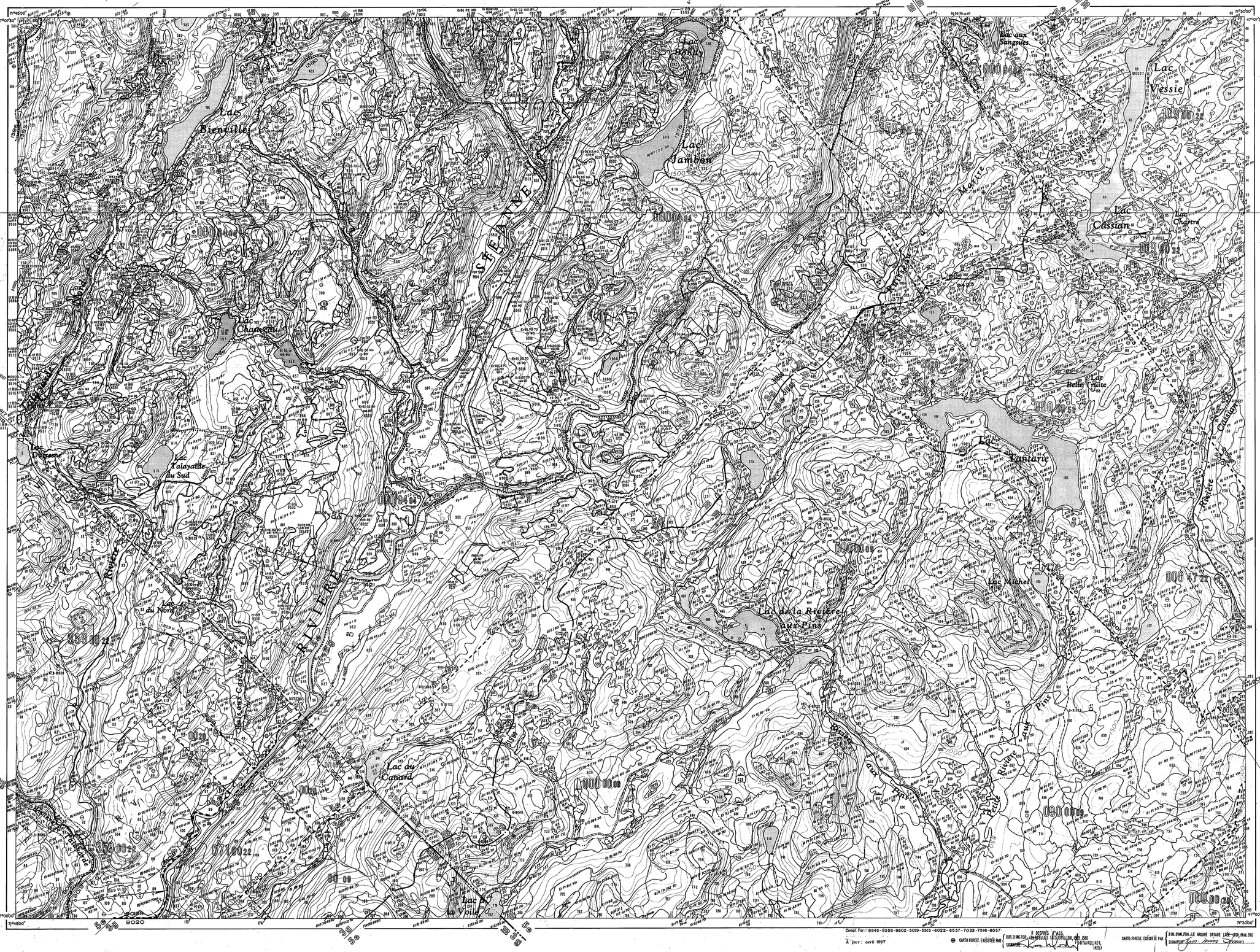

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par coupe
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à données limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Sylvicoupe partielle (dégagé ou à jour)
Plantation à densité nulle
Plantation à densité faible
Plantation de boutures
Ensemencement
Entretien mécanique
Récolte dans les lisières boisées (abattage libre)

N.B. Ces interventions s'inspirent des perturbations et des origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante) R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche R (SB)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge R (PB)
— — à pin rouge R (PR)
— — à pin gris R (PG)
— — à thuya (cèdre) R (TO)
— — à pruche R (PR)
— — à mélèze R (ML)
— — (plantation) R (P)

Pessière
— — (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante) E (R)
— — à thuya (cèdre) E (TO)
— — à mélèze E (ML)
— — à pruche E (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge E (PB)
— — à pin rouge E (PR)
— — à pin gris E (PG)
— — à sapin et/ou épinette E (SE)
— — (plantation d'épinette blanche) EpB P
— — (plantation d'épinette noire) EpN P
— — (plantation d'épinette rouge) EpR P

Sapinière
— — (le sapin et l'un/l'épin blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante) S (R)
— — à thuya (cèdre) S (TO)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge S (EN)
— — à mélèze S (ML)
— — à pin rouge S (PR)
— — à pin gris S (PG)
— — à pruche S (PR)
— — (plantation de sapin baumier) SaB P

Pinède à pin blanc
— — — (avec prédominance de pin blanc) Pb (PB)
— — — (le pin blanc occupent plus de 75% de la portie résineuse) Pb (PB)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pb (R)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pb (EN)
— — — avec mélèze Pb (ML)
— — — avec pruche Pb (PR)
— — — avec pin gris Pb (PG)

Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) Pg (PG)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pg (R)
— — — avec thuya (cèdre) Pg (TO)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pg (EN)
— — — avec mélèze Pg (ML)
— — — avec pin gris Pg (PG)
— — — avec pruche Pg (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche Pg (S)
— — — (plantation) Pg P
— — — Plantation de pin sylvestre Ps P

Cédrière
— — (thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) C (TO)
— — (aucune essence compagne prédominante) C (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge C (EN)
— — à mélèze C (ML)
— — à pin blanc et/ou pin rouge C (PB)
— — à pin rouge C (PR)
— — à pin gris C (PG)
— — à pruche C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche C (S)
— — (plantation de thuya) ThO P

Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) Pr (Pr)
— — (aucune essence compagne prédominante) Pr (R)
— — à thuya (cèdre) Pr (TO)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Pr (EN)
— — à mélèze Pr (ML)
— — à pin blanc et/ou pin rouge Pr (PB)
— — à pin rouge Pr (PR)
— — à pin gris Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche Pr (S)
— — (plantation de pruche) PrP P

Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) Me (ML)
— — (aucune essence compagne prédominante) Me (R)
— — à thuya (cèdre) Me (TO)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge Me (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge Me (PB)
— — à pin rouge Me (PR)
— — à pin gris Me (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche Me (S)
— — (plantation de mélèze européen) Mel P
— — (plantation de mélèze japonais) Mej P
— — (plantation de mélèze sibérien) Mes P

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc Fi (PG) Fi (PB)
— — — — — avec pin rouge Fi (PG) Fi (PR)
— — — — — avec résineux Fi (R) Fi (R)
— — — — — avec peuplier Fi (PE) Fi (PE)
— — — — — avec épinette noire ou rouge Fi (E) Fi (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin Bb (S) Bb (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge Bb (E) Bb (E)
— — — — — avec pin blanc Bb (PB) Bb (PB)
— — — — — avec pin rouge Bb (PR) Bb (PR)
— — — — — avec résineux Bb (R) Bb (R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin Bj (S) Bj (S)
— — — — — avec résineux Bj (R) Bj (R)
Peuplier avec sapin Pe (S) Pe (S)
— — — avec pin gris Pe (PG) Pe (PG)
— — — avec pin blanc Pe (PB) Pe (PB)
— — — avec épinette noire ou rouge Pe (E) Pe (E)
— — — avec résineux Pe (R) Pe (R)
Épinette rouge résineux Er (R) Er (R)
Épinette résineux Er (R) Er (R)
— — à pin blanc Er (PB) Er (PB)
— — à pin rouge Er (PR) Er (PR)
Mélange de feuillus tolérants M.F.T. M.F.T.
— — — — intolérants M.F.I. M.F.I.

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes F
— — d'essences tolérantes Ft
— — d'essences (groupement) Fs
Bouleau à bouleau blanc Bb
— — à bouleau jaune Bj
Peuplier Pe
Épinette rouge Er
Erable Er
— — à bouleau blanc Er (B)
— — à bouleau jaune Er (BJ)
— — à peuplier Er (PE)
— — à feuillus d'essences intolérantes Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes Er Ft
Plantation d'érable à sucre Erp
— — — à bouleau blanc BbrP
— — — à bouleau jaune BjrP
— — — à peuplier PerP
— — — de peuplier hybride PehrP

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec Sd
Dénudé et semi-dénudé humide Sh
Aulnaie A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, aéroport, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle Cp
Coupe partielle en damier Cd
Coupe partielle par bande Cb
Coupe partielle par épidémie légère Cpe
Sylvicoupe partielle Sp
Coupe de jardinage Cj
Brulis partiel Brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale C
Brulis B
Coupe totale Cto
Brulis sévère Bs
Friche Fr
Plantation P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIr (pure irrégulière) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cms. Plusieurs peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 cms.
Vieux irrégulière (Vir) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 90 et 60 cms. Plusieurs peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 cms.
Vieux irrégulière (Vi) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 60 cms. Plusieurs peuplements majorité des tiges ont plus de 90 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	30 à 60 %	p
Forte	60 à 90 %	P
Abrupte	90 % et plus	s

Superficie entaudé de pentes > 51%
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 80 C5 s2 Sp 1 — classe de sélection; classe de pente; classe d'âge; mode de l'origine; densité; classe de hauteur; classe de densité; sous group. d'essences; groupement d'essences

R C5 s1 E5 D1 — classe de pente; classe d'âge; mode de l'origine; densité; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-12m)	3 (12m-17m)	4 (17m-22m)	5 (22m-27m)	6 (27m-32m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. BLAIS, MONER, LUCISSA ET ASS. (109-00-22) — SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: D.G.L. CONSULTANT (4-8Q. PROV. 312) — SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: D. DESPRÉS & ASS. BUR. D. ING. FOR. (CARTELLEG 1473, 1475, 1476, 1480, 1486 / MATA 1421, 1424, 1425) — SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: LE GROUPE GRYMAR (4-8Q-FOR. PROV. 311) — SIGNATURE

Compl. For.: 8945-9258-9602-5019-5515-6022-6537-7033-7516-8037

À jour: avril 1997

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 3
Unité de gestion 32-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3*
109 00 22*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 31800*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 0312*
Municipalité 20560*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 9432*
Région écologique 10h*
MRC 380 JACQUES CARTIER*

*. Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du :82/12/1
Déclinaison magnétique :15 ° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-8	21-M-5	21-M-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-P-1	21-M-4	21-M-3	
S.E.	S.O.		S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-I-16	21-L-13	21-L-14	

21 M/4 S.E.

2